

# CONFORMITÉ de l'IOBSP

5 et 6 octobre 2021



**ENDROIT AVOCAT**

Droit de la distribution - banque, assurance, finance

made in  
courtage



ENDROIT AVOCAT



**ENDROIT AVOCAT**

Droit de la distribution - banque, assurance, finance

- © Copyright : ce document et ses contenus, quels qu'en soient la forme et les éléments, sont la propriété exclusive d'ENDROIT AVOCAT SELAS.
- L'utilisation, la reproduction, la diffusion, la modification, ou tout autre usage non autorisé, quels que soient les supports ou les moyens utilisés, sont strictement interdits et constituent un délit de contrefaçon.
- Citations : ce document ou des extraits de ce document peuvent être cités en mentionnant le titre du document, le nom de son auteur et, le cas échéant, la date et le numéro de publication du document cité. Présentement : [« **Conformité juridique de l'IOBSP** », par Maître Laurent Denis, 6 octobre 2021].
- Avertissement : ENDROIT AVOCAT SELAS fournit tous ses meilleurs efforts pour veiller à l'exactitude, à la mise à jour, à la qualité, ainsi qu'à la présentation formelle des informations rassemblées dans ce document. En dépit de ces efforts, il est possible que ce document contienne des erreurs, des omissions ou des informations obsolètes. L'utilisation, notamment professionnelle, des informations présentées reste de la responsabilité de l'utilisateur.

**CE DOCUMENT N'EST PAS UNE CONSULTATION JURIDIQUE.**





## Conférence Règlementaire

### « Connaissez-vous toutes vos obligations ? »

Mardi 5 et Mercredi 6 – à 16h00 – Durée 45 mn

En présence de :

**Me Laurent DENIS (ENDROIT AVOCAT) et Eric DEBESE (MADEINCOURTAGE)**

La conformité est un enjeu essentiel pour exercer sereinement son activité et respecter la protection des consommateurs. Mais connaissez-vous toutes vos obligations ? Revue de détail !



**Maître Laurent Denis**

[in](#) [m](#)

*Un consensus : défendre la liberté d'entreprendre, notamment celle des Intermédiaires. Elle fait partie des libertés fondamentales sans cesse menacées.  
La liberté effective d'entreprendre pour les Intermédiaires suppose un bon équilibre du marché bancaire et du marché de l'assurance, ainsi qu'un bon niveau de protection des Consommateurs.*

Maître Laurent Denis a pratiqué personnellement la banque, l'assurance, la gestion privée et la gestion d'actifs de 1987 à 2012, dans un groupe français de banque de détail. Il travaille en cabinet d'avocats depuis 2013.

Il est titulaire d'une Maîtrise en Droit des Affaires (Paris X Nanterre), diplômé d'École de commerce (ESEC), de Gestion de Patrimoine (Clermont Ferrand - Auvergne), en techniques judiciaires (Carrivass) et diplômé de l'Université d'Avignon, CAPA de l'EDFAD et titulaire de



**made in courtage** L'idée d'une nouvelle offre  
inspirée par les courtiers eux-mêmes

**Eric DEBESE** · 1er

 Made in Courtage

# La Conformité juridique de l'IOBSP

- 1. Les points-clés de la Conformité juridique de l'IOBSP
- 2. La Conformité et l'adhésion à une Association professionnelle agréée
- 3. L'optimisation du coût de la Conformité



# La Conformité juridique de l'IOBSP

- 1. Les points-clés de la Conformité juridique de l'IOBSP
- 2. La Conformité et l'adhésion à une Association professionnelle agréée
- 3. L'optimisation du coût de la Conformité



# Points-clés de Conformité

- Points-clés de Conformité juridique de Courtier-IOBSP, notamment en crédit :
- Accédez au questionnaire en ligne d'auto-évaluation de Conformité juridique du Courtier-IOBSP en crédit :
- Lien direct vers le questionnaire :
- <https://forms.gle/hpkJ2jege29uM7H96>
- Bouton à actionner pour lancer le questionnaire :

Appuyez  
pour  
lancer  
le questionnaire



# Points-clés de Conformité

Accédez au questionnaire en ligne d'auto-évaluation de Conformité juridique du Courtier-IOBSP en crédit :



# Points-clés de Conformité

- **Risque de non-Conformité :**
- « le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, de perte financière significative ou d'atteinte à la réputation, qui naît du non-respect de dispositions propres aux activités bancaires et financières, qu'elles soient de nature législative ou réglementaire, nationales ou européennes directement applicables, ou qu'il s'agisse de normes professionnelles et déontologiques, ou d'instructions des dirigeants effectifs prises notamment en application des orientations de l'organe de surveillance »
- Arrêté sur le contrôle interne, du 3 novembre 2014, article 10 p





# Obligations précontractuelles

Classement des obligations précontractuelles proposé par [www.endroit-avocat.fr](http://www.endroit-avocat.fr)

Obligations précontractuelles en crédit immobilier	Objectifs	Outils
<b>Présentation</b>	Statut et liens du distributeur	Tout document interne de présentation
<b>Description</b>	Caractéristiques essentielles d'un crédit	Ex : FISE, article L. 313-7 du Code de la consommation (crédit immobilier)
<b>Explication / mise en garde</b>	Adéquation du crédit au profil de solvabilité d'un emprunteur	Fiche interne de solvabilité
<b>Conseil</b>	Recommandation d'un crédit	Fiche interne de conseil
<b>Assistance</b>	Éviter tout dommage au Client	(non applicable à l'IOBSP)

Sources : Endroit Avocat, Codes.



# Obligations précontractuelles

- **Obligation de présentation** : indiquer clairement le statut de l'Intermédiaire et sa place dans la chaîne de distribution.
- **Obligation de description** : présenter les caractéristiques essentielles du produit : les informations doivent être communiquées avec clarté et exactitude.
- **Obligation d'explication / de mise en garde** : adéquation du crédit au profil du client (solvabilité) ; s'enquérir des ressources et besoins du client, analyser la solvabilité de celui-ci, afin de proposer des crédits adaptés.
- **Obligation de conseil** : recommander ou préconiser un crédit ; n'est due que par les Courtiers-IOBSP et par leurs préposés (salariés ou Mandataires de Courtiers-IOBSP), ou par les autres Mandataires-IOBSP ayant optés pour ce service optionnel.
- Ces obligations précontractuelles varient selon le statut de l'IOBSP et selon l'opération de banque (le type de crédit) vendue.



# Périmètre de conformité.

## Conditions d'accès et d'exercice

Vérifier les exigences relatives à l'exercice de l'activité d'intermédiation

- Immatriculation
- Capacité professionnelle
- Garantie financière, si nécessaire
- Assurance RC professionnelle
- Versement des commissions / rémunération

## Relations avec les partenaires et les clients

Vérifier les relations entre l'intermédiaire et ses partenaires et/ou les relations d'affaires (chaîne de distribution)

- Conventions avec les fournisseurs
- Conventions avec les distributeurs
- Conventions avec les clients

## Présentation de l'intermédiaire

Vérifier la présentation de l'intermédiaire

- Identification correcte de l'intermédiaire
- Degré d'indépendance
- Liens capitalistiques
- Traitement des réclamations
- Lien : Médiation

## Obligations précontractuelles

/

## Devoir de conseil

Information du client sur les produits

Vérifier la connaissance de l'intermédiaire

- Connaître les produits distribués
- Informations données au client
- Recueil des informations relatives à la connaissance du client
- Délivrance et formalisation du devoir de conseil
- Lien avec : LCB-FT

*Source : canevas de contrôle d'Intermédiaire*



# Principes de Conformité.

- Le principe d'évaluation repose sur la présence d'un document pour chaque point de contrôle du référentiel.
- Ce principe d'évaluation permet la quantification du niveau de Conformité (ou de non-Conformité).
- L'audit doit faire clairement la distinction entre : (i) les normes et procédures fixées par le Réseau et (ii) les norms et les procédures déterminées par l'IOBSP lui-même. L'audit de Conformité juridique revient à faire également l'audit des procédures fixées par le Réseau dans lequel évolue l'IOBSP.
- Les documents peuvent également faire l'objet d'une analyse qualitative.
- La diapositive suivante présente ce principe d'évaluation.



# Principes de Conformité : exemple

## Relations avec les partenaires et les clients

Vérifier les relations entre l'intermédiaire et ses partenaires et/ou les relations d'affaires (chaîne de distribution)

- Conventions avec les fournisseurs
- Conventions avec les distributeurs
- **Conventions avec les clients**



**Mandat de recherche de capitaux**



# La Conformité juridique de l'IOBSP

- 1. Les points-clés de la Conformité juridique de l'IOBSP
- 2. La Conformité et l'adhésion à une Association professionnelle agréée
- 3. L'optimisation du coût de la Conformité



# La réforme du courtage

- Missions de l'Association professionnelle :
- Gérer l'adhésion du Membre : conditions d'adhésion, gestion administrative,
- Proposer un dispositif de Médiation de la consommation,
- Vérifier les conditions d'accès et d'exercice de l'activité, parmi lesquelles la maîtrise des connaissances (« capacité professionnelle » pour les IAS, ou « compétence professionnelle », pour les IOBSP), notamment au titre de formations, initiales ou continues, est une dimension essentielle,
- Vérifier « le respect des exigences professionnelles et organisationnelles »,



# La réforme du courtage

- Missions de l'Association professionnelle :
- Offrir un « service d'accompagnement »,
- Observer les pratiques professionnelles, notamment par la collecte de statistiques,
- Émettre des « Recommandations » : (i) le conseil, (ii) les pratiques de vente et (iii) la prévention des conflits d'intérêts. Les IOBSP, dans ces domaines, peuvent faire l'objet de sanctions de la part de l'ACPR.
- (nouveaux articles L513-3 à L513-8 du Code des assurances ; nouveaux articles, symétriques, L519-11 à L519-16 du Code monétaire et financier).





# La Conformité juridique de l'IOBSP

- 1. Les points-clés de la Conformité juridique de l'IOBSP
- 2. La Conformité et l'adhésion à une Association professionnelle agréée
- 3. L'optimisation du coût de la Conformité



# L'optimisation de la Conformité

- L'IOBSP et sa Conformité juridique :

Optimisation

Adéquation

Inadéquation



# L'optimisation de la Conformité

- Enjeux pour le Courtier en crédit :

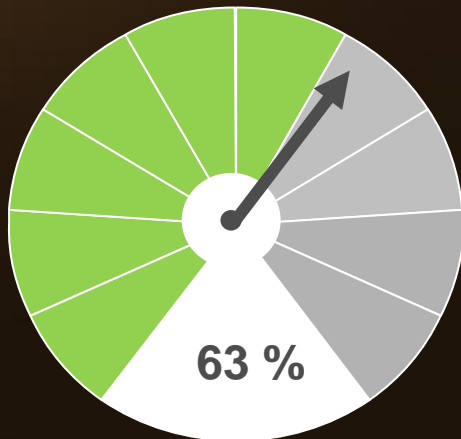
  
juridique      Évaluer sa situation de Conformité

- Des moyens :
  - Audit de Conformité,
  - Préparation d'un dossier-type d'adhésion,
  - Identification des manquements et des insuffisances,
  - Plan d'action de Conformité juridique.



# Réaliser l'audit de Conformité

## Exemple d'illustration quantifiée du niveau de Conformité / non-Conformité :



### GLOBAL

- Nombre total de point de Conformité = 88
  - Base de référence applicable : 73
- Dont : nombre de points de Conformité OK (verts) = 46
- Dont : nombre de points de Conformité NO (rouges) = 27
  
- Part (%) de points OK = 63 %
  
- Date de mesure : 31 août 2015.



# Réaliser l'audit de Conformité

## INDICATEUR SYNTHÉTIQUE de RISQUE de NON-CONFORMITÉ

Indicateur de référence : en fonction du taux de points conformes (Taux de Conformité), en regard du total des points de Conformité examinés, il est possible de synthétiser le niveau de risque de non-Conformité, par exemple, en classant celui-ci en quatre catégories :

A	B	C	D
Risque faible	Risque marqué	Risque prononcé	Risque élevé
>90 %	de 89,99 % à 70 %	de 69,99 % à 50 %	< 49,99 %
Résultat de l'évaluation :	72 %	-	-

Taux de Conformité = Nombre de points d'audit conformes / Nombre total de points d'audit.

Interprétation : un Taux de Conformité de 72 % signifie que 72 % en moyenne de la totalité des points d'audit examinés étaient conformes à la norme que chacun d'eux représente (en l'espèce, le taux de non-Conformité est de 28 %, soit 100 % - 72 %).

De manière volontaire, l'échelle n'offre pas de situation intermédiaire, ou moyenne.



# Introduction

- La Conformité juridique représente un coût, peu compressible.
- Ce coût incompressible de Conformité (de l'ordre de 2% à 3% des frais généraux annuels) peut également servir :
  - soit à percevoir des gains supplémentaires,
  - soit à éviter des charges supplémentaires.

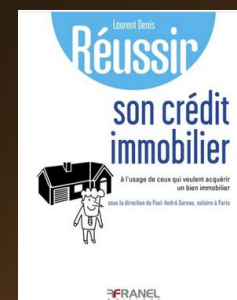
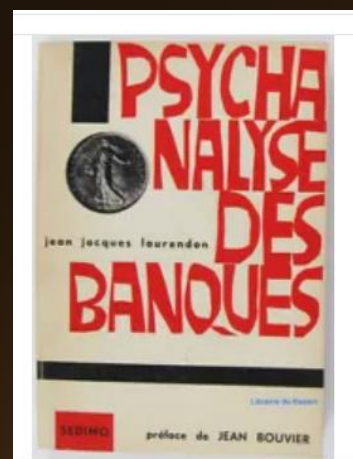
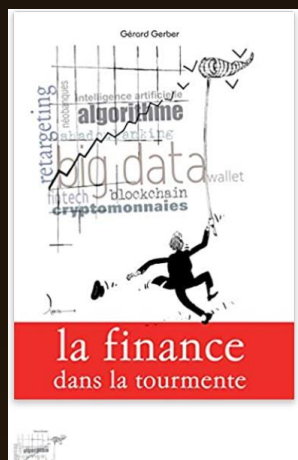
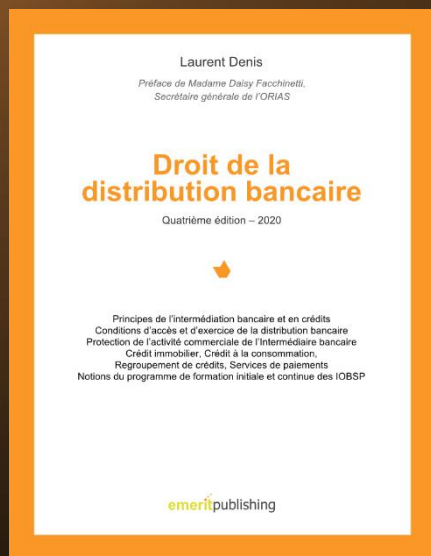


# Introduction

- La Conformité juridique représente un coût, peu compressible.
- Percevoir des gains supplémentaires :
  - Recouvrement de rémunérations compromises,
- Éviter des charges supplémentaires :
  - Réduction du coût des condamnations judiciaires (franchises, exclusions de garanties d'assurance de RC professionnelle),
  - Réduction du coût des condamnations judiciaires (litiges non couverts par l'assurance de RC professionnelle obligatoire ; ou franchises et exclusions de l'assurance de protection juridique).



# Bibliographie 2021



Cliquer sur l'image choisie pour activer le lien



# CONTACT

Uniquement à :

laurent.denis@endroit-avocat.fr

Puis rendez-vous :

06.95.53.25.05 (pas d'appels hors RV)

Ou : visioconférence.

Site et fil d'actualités :

www.endroit-avocat.fr



# CONTACT

[eric.debese@madeincourtage.fr](mailto:eric.debese@madeincourtage.fr)



[www.madeincourtage.fr](http://www.madeincourtage.fr)

